

## Retrait de documents Service de scolarité

Le service des affaires estudiantines atteste que l'étudiant :	
N° CIN : CODE APOGEE :	
A retiré les documents sui	vants:
□ Baccalauréat	
□ Licence	
□ Master	
☐ Attestation d'inscription	1
☐ Attestation de réussite	
□ Relevé des notes :	
S1 🗖	S2 🔲
S3 🗖	S4
S5 🗀	S6
Date de retrait:/	

Cachet de l'administration

Signature de l'étudiant